



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 69665

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire sur les mesures gouvernementales. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures gouvernementales arrivées à échéance au 31 décembre 2009 et celles entrées en vigueur au 1er janvier 2010 dans ses domaines de compétence.

## Texte de la réponse

Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 février 2008, un bilan de l'application des lois est établi semestriellement ministère par ministère et adressé au Parlement. Le dernier bilan établi au 31 décembre 2009 fait apparaître qu'aucune mesure gouvernementale entrant dans les compétences du ministère de l'espace rural et aménagement du territoire n'est arrivée à échéance au 31 décembre 2009 ou n'est entrée en vigueur au 1er janvier 2010.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 69665

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Espace rural et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** Espace rural et aménagement du territoire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 janvier 2010, page 741

**Réponse publiée le :** 12 octobre 2010, page 11207